

Modalités de dépôt de candidature

Elections du Conseil des Etudiants

2021

De la validité d'une candidature individuelle

Pour qu'une candidature soit valide, il faut :

- ✓ Se procurer le formulaire de candidature au secrétariat ou à l'AEH, ou le compléter en ligne directement via <http://www.aeh-asbl.be>;
- ✓ Dûment compléter et signer le formulaire de candidature individuelle :
 - Coordonnées du candidat
 - Implantation et section
 - Un texte de présentation

Nous vous encourageons à mettre une photo afin que vous soyez plus facilement identifiable, mais ce n'est pas une obligation.

- ✓ Le rentrer **au plus tard pour le 2 mars 23h59** au secrétariat de l'implantation, à l'AEH, située au n° 9, rue de Harlez, 4000 Liège, ou **par courrier électronique** à info@aeH-asbl.be.

NB : Votre présentation sera rendue publique, pensez-y !